

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01693

Numéro SIREN : 830 888 376

Nom ou dénomination : AEDIFICIA

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2024 sous le numéro de dépôt 3876

Désignation de l'entreprise : Société SARL AEDIFICIA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 134 BD GAMBETTA 06000 NICE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83088837600019 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2022		31/12/2021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations		CU	1 000	CV	1 000	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	1 000	BK	1 000	1 000	1 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	2 020	CA	2 020	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Disponibilités	CF		22 612	CG	22 612	2 787	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	24 632	CK	24 632	2 787	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	25 632	IA	25 632	3 787	
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP			
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
				(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RF

Désignation de l'entreprise : Société SARL AEDIFICIA

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2....0.0.0.....)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(4 720)	(276)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 703	(4 445)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	16 983	(2 720)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 063	4 588
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 740	720
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 646	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	200	1 200	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	8 649	6 508	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 632	3 787	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 649	6 508	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SARL AEDIFICIA

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL				UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP				UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT				UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC		1 005		1 005				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		1 015		1 015				
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT		2 020		2 020		VV		
RENVVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 740		1 740					
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E		2 646		2 646				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		4 063		4 063					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		200		200					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		8 649		8 649		VZ			
RENVVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société SARL AEDIFICIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(276)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(4 445)		Dividendes			ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions			ZF					
	TOTAL I	OF	(4 720)		Report à nouveau			ZG		(4 720)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		(4 720)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7					YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 203		1 440			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES					ST	593			175		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	5 795			1 615		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS					9Z						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

copie certifiée conforme



SARL AEDIFICIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 134 BOULEVARD GAMBETTA
06000 NICE
830 888 376 RCS NICE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE

DU 08/06/2023

Le 08 juin 2023, à 18 heures

Les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Monsieur EYMERY NICOLAS détenteur de 150 parts,
- Monsieur RUFINI FRANCK détenteur de 50 parts,

Total des parts des associés présents : 200 parts sur les 200 parts composant le capital social.

Monsieur RUFINI FRANCK Préside l'Assemblée :

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions ;

Le Gérant déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Gérant rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions;
- Rémunération de la gérance en 2022;
- Ratification de la rémunération de la gérance au titre de 2022 ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.
- Questions diverses.

Puis le Gérant donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RF

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 19 703 euros.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 703 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 19 703 euros.

Affectation

- Dotation à la réserve légale, soit 200 euros.
- Apurement des pertes antérieures, soit 4 720 euros.
- Dotation du solde restant à la réserve facultative, soit 14 783 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, prend acte qu'il n'a jamais été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RF

QUATRIEME DECISION - FIXATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide que la rémunération des gérants pour 2023 sera fixée ultérieurement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION - RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de ratifier l'absence de rémunération brute allouée à Monsieur RUFINI FRANCK au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

Copie certifiée conforme



